

SYNDICAT DES MÉDECINS CIVILS DE COCHINCHINE

Docteur ou médecin ?
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 mars 1931)

Mon cher Directeur,

Vous avez ouvert un referendum au sujet de la différence qui existe entre les titres de médecin et de docteur trop facilement confondus, à la colonie surtout. Voici quelques précisions basées sur des textes de lois :

1° La première loi sur l'exercice de la médecine du 10 mars 1803 avait distingué deux ordres de médecins, les docteurs et les officiers de santé. Les officiers de santé étaient dispensés du baccalauréat, faisaient des études moins longues et n'avaient le droit d'exercer que dans le département pour lequel ils étaient agréés. Ils étaient donc limités dans l'exercice de leurs fonctions tout comme les pharmaciens de 2^e classe et les sage-femmes de 2^e classe. Ces trois catégories sont aujourd'hui supprimées.

2° La loi du 30 novembre 1892 règle actuellement l'exercice de la profession médicale. Elle ne reconnaît que les seuls docteurs en médecine. Pour obtenir ce titre, il suffit de faire une année d'études complémentaires de physique, chimie et d'histoire naturelle dite de P.C.N. après son bachelier, puis, ensuite, cinq années d'études médicales comportant six ou sept examens et d'en sortir victorieux aux environs de 26 ou 27 ans. Comme vous voyez, c'est simple.

3° Ici à la colonie, pour répondre à la question qui vous intéresse, tous les médecins des troupes coloniales, tous les médecins du corps civil dits médecins de l'Assistance médicale, ceux de Pasteur, et presque tous les médecins dits médecins civils libres exerçant à Saïgon, sont « docteurs en médecine d'État », pourvus du diplôme leur donnant droit d'exercer où ils veulent en France et dans toutes les colonies françaises. En dehors de la liste de docteurs en médecine, médecins de l'Assistance, qu'il est facile de relever dans l'Annuaire, voici pour la Cochinchine, la liste de ceux qui ont reçu le diplôme de doctorat d'État dont je parle plus haut. Cette liste est celle du *Journal officiel de l'Indochine* du 18 février 1931, donc valable et contrôlable.

Bougeant, doctorat, Paris 28 mars 1912.
Cao-si-Tan, doctorat, Paris 5 août 1926.
Denier, doctorat, Bordeaux 15 novembre 1902.
Hérisson, doctorat, Lyon novembre 1905.
Laimé, doctorat, Paris 20 novembre 1904.
Lasserre, doctorat, Bordeaux 6 février 1924.
Le-quang-Trinh, doctorat, Montpellier 25 mars 1911.
Nguyen-van-Thinh, doctorat, Paris 1^{er} août 1921.
Pradal, doctorat, Montpellier 15 septembre 1913.
Massari, doctorat, Paris 31 mars 1928.
Tran-tho-Dong, doctorat, Montpellier, 7 juillet 1930.
Roton, doctorat, Bordeaux 17 mars 1906.
Tran-van-Don, doctorat, Bordeaux 20 avril 1920.
Do van-Tot, doctorat, Paris 24 décembre 1927.
Vielle Albert, doctorat, Paris 10 juillet 1919.
Vielle Émile, doctorat, Bordeaux décembre 1903. ;
Vincens, doctorat, Bordeaux 1910.

Ayzac (de Baclieu), doctorat, Paris 1926.

Donc, que ce soit, bien entendu, en dehors des médecins des troupes coloniales, de Pasteur, du corps de l'Assistance indiqué dans l'Annuaire et de ceux mentionnés ci-dessus, il n'existe pas, en Cochinchine, d'autres docteurs ayant le diplôme d'État, seul valable en France.

4° Il ne s'ensuit pas que seuls ils aient droit à l'appellation de docteur. Il existe en effet un deuxième diplôme de doctorat délivré en France aux étrangers, en général serbes, russes ou roumains, c'est celui de doctorat de Faculté. Il ne donne pas droit d'exercer en France, sauf autorisation spéciale, mais c'est un doctorat quand même, à effet restreint.

Nous ne connaissons ici comme muni de ce diplôme que le docteur Tran-phu-Lan — Certificat Paris 7 mai 1928.

5° L'Indochine a créé un doctorat local il y a quelques années, titre obtenu après concours entre les médecins auxiliaires. Ce doctorat local réservé aux Indochinois a été donné à quatre ou cinq médecins seulement dont le Dr Chinh à Rachgia. Ces médecins, eux aussi, ont droit au titre de docteur « du cadre latéral ».

6° Enfin, il existe toute la pléiade très nombreuses de nos médecins auxiliaires appelés « médecins indochinois » qui ont fait à Hanoï quatre années d'études médicales. Ils sont, en général, « médecins auxiliaires de l'Assistance ».

Ils n'ont pas droit à l'appellation de « docteur » comme on l'imprime tous les jours dans les journaux à propos de tournois de tennis ou autres circonstances. Cela n'enlève rien d'ailleurs à leurs qualités car ils font de bonnes études, ont une réelle valeur et peuvent tenir à honneur de s'appeler « médecins indochinois », « Monsieur le médecin » au lieu de « Monsieur le docteur ». La seule chose dont ils se plaignent, et avec raison d'ailleurs, c'est d'être mal payés.

Pardonnez-moi, mon cher directeur, cette longue mise au point mais je la crois nécessaire et très exacte.

Bien vôtre
Dr DUFOSSÉ.

SYNDICAT DES MÉDECINS CIVILS DE COCHINCHINE
Siège social : 76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon.
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 6) ¹

MM. les docteurs	Adresses	Spécialités
B I A I L L E [D E LANGIBAUDIÈRE]	116, bd Gallieni, Choquan	Médecine générale
BOUGEANT	29, rue Tabert, Saïgon	Médecine générale
COUPUT	76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Médecine générale
CAO-SI-TAN	20, rue Testard, Saïgon	Médecine générale

¹ Document transmis par Michel Bigot et Pierre du Bourg, que nous remercions.

DENIER	29, rue Tabert, Saïgon	Médecine générale
DOC	31, rue Tabert, Saïgon	Maladie des enfants [pédiatre]
DON	37, rue Filippini, Saïgon	Médecine générale
DONG	110, rue des Marins, Cholon	Médecine générale
LAIMÉ	141, rue Paul-Blanchy, Saïgon	Otorhinolaryngologiste
LAN	117, rue d'Espagne, Saïgon	Radiographie
LASSERRE	5, place de la Cathédrale, Saïgon	Médecine générale, maladies vénériennes
MALZACH	26, rue Lagrandière, Saïgon	Chirurgien-dentiste
MASSARI	16, rue Tabert, Saïgon	Radiographie
MONTEL R.	37, rue Amiral-Page, Saïgon	Médecine générale
MOTAIS	5, rue Amiral-Page, Saïgon	Oculiste
PRADAL	115, rue Pellerin, Saïgon	Medecine générale
ROTON	76, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Chirurgie et médecine générale
SOLIER	115, rue. Pellerin, Saïgon	Chirurgie et médecine générale
TRAN-TAN-PHAT	12, rue, Colombert, Saïgon	Maladies vétérinaires
TAN	200, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon	Oculiste
TRINH	89, rue de Verdun, Saïgon	Médecine générale
TOT	119, boulevard Bonard, Saïgon	Médecine générale
VIELLE [Albert]	120, rue Mac-Mahon, Saïgon	Chirurgie et médecine générale
VINCENS	184, rue Legrand-de-la-Liraye, Saïgon	Médecine générale
LEGATE	Baclieu	Médecine générale
KINH	Cantho	Médecine générale
LOI	Baclieu	Médecine générale